

Crise de burkinite aigüe

Texte mis en ligne le 5 septembre 2016. Mise à jour le 14 septembre 2016.

Si le ridicule ne tue pas, il fait du moins publiquement des dégâts immenses. Quel spectacle donne en effet au monde ébahi la société française ! Pas prise comme un tout, certes : il est fort heureusement des gens qui connaissent la mesure des choses. Mais, que l'on aime ou l'on s'afflige du *burkini*, c'est quand même un premier ministre qui, à sa vue, monte au créneau de la défense de l'identité française et de la laïcité, en se cachant derrière cette bonne Marianne au sein nu. Ce n'est pas seulement grotesque, c'est alarmant. Car nous n'en sommes qu'au début d'un mouvement d'hystérie. Au diable le sort des 8,5 millions de pauvres que l'INSEE recense dans notre beau pays, l'un des plus puissants et des plus riches du monde, comme ne manquent pourtant pas de s'enorgueillir nos dirigeants, et qui, selon eux, jouit d'une qualité de vie censée faire pâlir d'envie la planète entière ! La campagne présidentielle qui vient promet de mettre au cœur des préoccupations de nos concitoyens l'interdiction du *burkini*. Il va falloir choisir son camp : pour ou contre le *burkini*. La République a mené des batailles autrement plus glorieuses !

Le ridicule ne vient pas tant du fait qu'en l'occurrence le port d'un vêtement soit considéré comme un danger pour nos institutions. Si tel était le cas, cela voudrait dire qu'elles sont bien fragiles. Cela serait déjà pas mal burlesque, mais il y a pis encore. Le plus désopilant est que ce vêtement, dont il ne sert à dire qu'il est de mauvais goût car il en est tant d'autres qui peuvent choquer, est pris pour la marque d'un prosélytisme politico-religieux extrémiste qui ferait le lit de Daech. Il a suffi d'agiter le chiffon rouge¹ pour qu'une bonne partie de nos politiciens, journalistes et intellectuels foncent les yeux fermés. Le *burkini* serait une mine placée sous notre édifice social pour le faire sauter. Alors qu'ils sont à l'affût des communiqués de Daech, ces gens bien informés ne se sont même pas aperçu que Daech condamne le *burkini* ! N'est-ce pas pitoyable ?

D'où vient le *burkini* ?

La réalité est que le *burkini* n'est nullement une « tenue islamique ». Lancé en Australie en 2004 par la styliste d'origine libanaise Aheda Zanetti, son nom est un mot-valise : *burqa* +

¹ L'attaque de *burkinite* s'est déclarée le 14 août 2016 à Sisco, en Corse, où le bruit a couru de la présence sur une plage de la commune de femmes en *burkini*. Laissons de côté la rixe qui eut lieu ce jour-là et ses motivations, qui sont tout sauf claires. L'enquête de police révèle qu'il ne s'agissait, pour la question qui nous intéresse, que d'une famille pique-niquant sur une plage dont une ou plusieurs femmes en *jellaba*, habit traditionnel de son pays d'origine, le Maroc. Il y eut déjà un signe précurseur de cette crise quand, en août 2014, Nadine Morano avait montré son exaspération de voir une femme restée sagement « en tunique manches longues, pantalon et voile » sur une plage tandis que son homme allait se baigner en maillot de bain. « La France est un État laïc, assena-t-elle alors : il convient de l'aimer, de respecter sa culture et le droit des femmes ou il convient d'aller vivre ailleurs ! », *Le Figaro* du 18/08/2014.

bikini, dont il est difficile d'imaginer qu'il vient de la sphère religieuse islamique : la *burqa* est en effet une grande pièce de tissu dont l'image prévalente nous est donnée aujourd'hui par le calicot de couleurs pastel qui nous vient d'Afghanistan et couvre entièrement le corps de la femme en ne ménageant qu'un rectangle grillagé pour la vue. Or le *burkini* ne couvre pas le visage. D'autre part, la référence au « mini maillot de bain deux pièces » qui promettait de faire des femmes qui le portaient des *bombes* sexuelles – Bikini étant l'atoll où furent testées des *bombes* nucléaires étasuniennes en 1946 –, n'est pas forcément, à moins de succomber à une psychanalyse sociale de bas étage –, un vocable qui convient à une traditionaliste islamique, et même conforme à l'idée de la pudeur que se font en général les femmes musulmanes. En tout état de cause, le burkini est devenu un vrai produit de mode, avec ses collections annuelles (voir *Photo 1*).



Photo 1 : saisi sur la toile, le marketing du *burkini*

Si l'on s'en tient aux prescriptions des différentes écoles juridiques traditionalistes en Islam, la pudeur de la femme lui interdit de montrer en public autre chose que son visage et ses mains, sauf dans des circonstances déterminées. D'où le fameux voile, consacré comme

hidjab – *hiğāb* –, dont la conception pratique et les formes changent d'ailleurs avec les sociétés dans l'espace et dans le temps².

Pour ce qui concerne le vêtement de plage, nous avons assisté ces dernières années dans les sociétés où prévaut la religion islamique, à un double phénomène, contradictoire et souvent conflictuel : d'un côté le port du maillot de bain, une ou deux pièces venu d'Europe et des États-Unis, de l'autre la baignade en vêtement traditionnel, par exemple la (*d*)*jellaba* au Maghreb. Parmi les jeunes filles qui veulent suivre les préceptes traditionnalistes, le *burkini* est senti comme une brèche dans l'interdiction d'aller à la plage sans le voile traditionnel, peu confortable. On peut d'ailleurs se fier aux raisons invoquées par la créatrice du *burkini*, raisons qu'elle a d'ailleurs su parfaitement combiner avec un souci mercatique évident, ce qui explique son succès : « je ne cherchais pas à enlever leur liberté aux femmes, je voulais les libérer ». Il s'agissait au départ de respecter l'obligation traditionnaliste du *hidjab* avec l'envie de faire du sport, et plus tard de se baigner, avec un vêtement qui restât pratique.



Photo 2 : Femmes au bain sur une plage d'Algérie

Si le *burkini* n'existait pas, il faudrait l'inventer

Pour Olivier Roy, les jeunes filles qui ont choisi le *burkini* « sont dans l'invention d'un compromis entre leur modernité et leur foi. Cette tenue est un compromis, de même que le port du foulard sur une tenue moderne d'«*executive woman*»³. Et cela est entièrement confirmé par les interviews télé de jeunes filles expliquant pourquoi elles portaient ce vêtement dans les jours qui ont suivi les interdictions de son port par plusieurs municipalités. Plusieurs reportages télé ont bien montré que telle était la motivation de jeunes filles qui le portaient à Cannes : elles pouvaient, selon leur idée, se baigner sans contrevenir à leurs habitudes familiales ou à leurs convictions religieuses.

² Voir à ce sujet l'article informatif intitulé « Il y a voile et voile, dans le temps et l'espace », qui constitue un complément utile au présent texte, http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/FILES/PRESS_ISLAM_21.pdf.

³ Propos tenus sur *FranceInfo* le 21/08/2016..

Disons, pour s’amuser, que nos braves policiers qui se croient investis d’une mission de croisade antisalafiste pour défendre la république, seront bien embêtés le jour où, examinant les papiers d’une femme se baignant vêtue de ce qu’ils prennent pour un *burkini*, vont découvrir qu’il s’agit non pas d’une Musulmane, mais d’une Juive orthodoxe (voir *Photo 3*) !



Photo 3 : Femme juive orthodoxe sur la plage de Netanya

Rien là de « prosélyte » ni de « subversif », rien qui puisse ressembler à une menace à l’ordre public. S’il y a menace, elle vient de secteurs de la société qui érigent leurs mœurs en norme universelle et croient pouvoir en tirer comme corollaire un droit à l’intolérance.



Photo 4 : Bonnes sœurs goûtant les joies de la plage

Rien là d’un manquement à « une tenue correcte, respectueuse des bonnes mœurs et de la laïcité ». On ne voit pas en quoi un vêtement qui voile le corps serait davantage contraire aux bonnes mœurs qu’une tenue de plage *string* et *topless*.

Rien là non plus qui soit contraire à la laïcité, obligation qui, en droit comme en raison, s’impose à l’État vis-à-vis des citoyens mais n’interdit pas à ces derniers d’afficher son

appartenance religieuse dans l'espace public, et donc sur les plages, comme l'a rappelé la Ligue des Droits de l'Homme, laquelle a sur ce point été entendue par le Conseil constitutionnel. Sinon il faudrait aussi interdire les plages aux bonnes sœurs en robe et voile, ce qui n'est pas le cas (voir *Photo 4*), et même aux prêtres ensoutane.

Lorsque l'on invoque la laïcité, il vaudrait mieux le faire à bon escient. Tout l'échauffement actuel vient non tant de la conduite d'une partie de nos compatriotes musulmans que d'une réaction malade d'un secteur de la société française à la visibilité publique de l'Islam. Mais comment rendre invisible 6 % de la société, Musulmans de religion comme de tradition familiale. Si le *burkini* n'existait pas, il faudrait l'inventer...

À la limite, on peut comprendre ces suprématistes franchouillards, aussi bien catholiques que prétendument républicains. Dans des camps politiques opposés dans la France du XIX^e siècle, ils voulaient ensemble ôter le voile des femmes musulmanes dans l'Algérie coloniale. S'ils avaient, au temps béni des colonies, la liberté de le faire chez les autres, dans des pays où ils étaient étrangers, ils ont du mal à saisir qu'ils ne puissent le faire à domicile, à présent que des descendants des colonisés d'hier sont arrivés ici par voie d'exil, selon l'adage que *tous les chemins mènent à Rome*, et devenus nos concitoyens.



Photo 5 : Déshabillage à Cannes

Rien ne sert d'invoquer l'Islam pour expliquer les maux de notre société. En revanche, il est aisé de mesurer les dégâts causés chez nos compatriotes musulmans par l'image de cette femme obligée par la police d'ôter ses vêtements sur la plage de Cannes le 24 août dernier (photo ci-dessous). Et il ne s'agit pas seulement des Musulmans, mais de toute personne révoltée par cette atteinte à la dignité d'une femme. Même le Haut-Commissaire aux Droits humains de l'ONU s'est cru obligé de dénoncer la mesure « discriminatoire » et « stupide » de l'arrêté qui en est à l'origine. On a eu peur que l'affaire ne provoquât un incendie comparable à celui des caricatures danoises du prophète Mohammed.

La maladie de la *burkinite*, qui est la forme la plus récente de la *hidjabite*, est en dernier ressort – même s’il est possible qu’une fraction des Musulmans entre dans un jeu de rôles sans fin – une maladie de la société française. C’est cette dernière qu’il faut regarder en face.

À LIRE :

Mohamed Bajrafil, « Ce n’est pas en dénudant ou en couvrant la femme qu’on la libère », propos recueillis par Anne-Bénédicte Hoffner, *La Croix* du 26/08/2016.

Jean Baubérot, « A propos de l’affaire du burkini », *Médiapart* du 04/09/2106.

Carine Foutrau, « Derrière les arrêtés anti-burkini, l’humiliation des musulmanes », *Médiapart* du 24/08/2016.

Pierre Tevanian, « Du hijab au burkini en passant par le niqab : les dessous d’une obsession française », sur le site *Les Mots sont importants.net*, le 20/08/2016.